

ÉCOLE "LES CERISIERS"

EXTENSION DU CENTRE SCOLAIRE SECONDAIRE

GORGIER - NE

Maître de l'ouvrage

Comité du Centre scolaire
secondaire « Les Cerisiers »
Rue Lancelot 1
2023 Gorgier

Architectes

Architecture & Urbanisme
Meystre SA
Avenue de la Gare 31
2000 Neuchâtel

Direction générale de l'ouvrage:

Pierre Meystre
architecte EPFL/SIA

Conception :

Serge Gard
architecte FSAI/SIA

Développement, plans :

Pierre-Olivier Zuber
architecte ETS

Direction des travaux :
Bernard Volery

Ingénieurs civils

A.I.C.
Association d'Ingénieurs Civils
Grande Rue 3
2112 Môtiers

Bureaux techniques

Electricité :
André Pasche ingénieur-conseils
Route de Soleure 14
2072 Saint-Blaise

Sanitaire / Chauffage / Ventilation:

CIT,
Communauté d'ingénieurs-conseils
des techniques du bâtiment
Rue Pourtalès 10
2000 Neuchâtel

comprenant les bureaux suivants:

Planair SA
Crêt 108a
2314 La Sagne

Raphaël Bischof
Rue Pourtalès 10
2000 Neuchâtel

Acoustique :

Gartenmann Engineering SA
Chemin de la Veyre-d'En-Haut
1806 St-Légier

Géomètres

Nussbaum Ingénieur-Géomètre SA
Rue de Neuchâtel 5
2072 Saint-Blaise

Coordonnées

Rue des Cerisiers 27
2023 Gorgier

Conception

2000

Réalisation

avril 2002 - août 2003

Photos

L'architecture soignée et inventive du nouveau bâtiment est respectueuse du site et du tissu construit dont elle se distance, tout en contribuant à sa mise en valeur.



SITUATION / PROGRAMME

Une large palette d'affectations. Rendue nécessaire pour répondre à l'augmentation des effectifs prévus à l'horizon 2003, l'extension du collège existant se développe sur le terrain attenant et propose 1'969 m² de surface brute de planchers dans un volume SIA de 9'151 m³ développé sur trois niveaux.

Le programme de la construction prévoit une palette d'affectations très diversifiée puisque les quatre classes et les trois salles d'activités manuelles n'utilisent que le 16% de la surface totale. Des ateliers en occupent 22% et le solde se répartit entre bibliothèque, cafétéria/salle polyvalente, bureaux et divers dépôts ou locaux de conciergerie.

La volonté d'obtenir des volumes modulaires réaménageables en fonction des nécessités futures domine les conditions du programme. Celles-ci sont également assorties d'un objectif majeur: réaliser le projet dans la perspective d'obtenir le label Minergie.



PROJET

Modularité et caractère architectural. La réalisation de ce programme se caractérise par le choix d'une implantation qui respecte l'existant et s'en démarque par l'emploi de matériaux et couleurs (alu et crépi orange) en affirmant sa complémentarité.

La simplicité structurelle développée pour le projet répond aux exigences de modularité, simplifiée et systématisée à la fois les accès et les circulations, qu'elles soient intérieures ou extérieures.

Cette conception rationnelle favorise les fonctionnalités définies dès l'abord et permet aussi, par le jeu de l'implantation choisie, de tirer profit du caractère particulier du site, tout en réservant un excellent apport de lumière naturelle.

La volumétrie étirée s'affirme avec modestie. Elle définit les ateliers au rez inférieur avec accès de plain-pied, de même qu'un premier étage affecté aux classes, accessible par une rampe de contournement.





Les fonctions publiques et collectives se trouvent directement reliées au rez supérieur (soit à l'étage 0) des bâtiments existants, via un couvert extérieur.

La structure principale, constituée de béton armé, supporte une toiture et une enveloppe de façades de type poteaux-traverses et en revêtement minéral rendu sous forme d'un crépiage teinté dans la masse.

Les isolations périphériques et de toiture atteignent 160 mm et le coefficient U des vitrages est de 1,1 W/m²k.

Ces facteurs élevés se révèlent indispensables pour le respect des directives et valeurs du label Minergie, lequel appelle également à l'installation d'une ventilation contrôlée à double flux, tandis que l'ancien bâtiment, qui fournit un excédent d'énergie thermique, permet de chauffer l'extension.

La précision des structures voulue par le concept général et l'architecture soignée du nouveau bâtiment impliquent par ailleurs une coordination fine et précise de tous les réseaux et cheminements des techniques CVSE

En extérieur, divers murs avec bacs à plantes et des rampes relient les différents niveaux nouvellement aménagés, définissant notamment une place nouvelle côté ouest, en remplacement de l'ancien amphithéâtre.

Caractéristiques générales

Surface du terrain:	11'090 m ²
Surface brute de planchers:	1'969 m ²
Emprise au rez:	663 m ²
Volume SIA:	9'151 m ³
Coût total:	7'000'000.-
Coût au m ³ SIA (CFC 2):	5'400'000.- = 590.-
Nombre de niveaux:	3
Nombre de classes:	4
Nombre classes activités manuelles:	3

Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassements - Démolition
Maçonnerie - Béton

Association COMINA - SPINEDI
p.a. Constructeurs Comina SA
Rue de la Gare 18
2024 St-Aubin - 032 835 27 27

Electricité

VUILLIOMENET Electricité SA
Rue F.-C.-de-Marval 4a
2000 Neuchâtel
032 725 17 12

Echafaudages

ROTH Echafaudages SA
Ch. Chapons-des-Prés 3
2022 Bevaix - 032 846 44 00
www.rothgerueste.ch

Ventilation - Ventilation
Minergie

VECSA SA
Rue de Chalière 7a
2740 Moutier - 032 494 60 70
www.vecsa.ch

Isolation périphérique

DEAGOSTINI SA
Rue de la Société 6
2013 Colombier - 032 841 23 29
de.agostini.sa@bluewin.ch

Revêtement de sols linoléum
et tapis

H. HASSLER SA
Rue Saint-Honoré 12
2001 Neuchâtel - 032 725 21 21
www.hassler.ch

Ferblanterie

Ernest KÄSLIN SA
Rue Oscar-Huguenin 25
2017 Boudry - 032 842 11 46

Sol sans joint

FAMAFLOL SA
Le Grand-Pré
1510 Moudon - 021 905 06 07
www.famaflor.ch

Chauffage - Sanitaire

SIMONIN, PORRET SA
Les Goulettes 8
2024 St-Aubin-Sauges
032 835 13 29
www.simoninporret.ch

Faux plafonds en
panneaux de plâtre

A. TICO
Ch. de la Chênaie 15
2034 Peseux - 032 731 66 14
tico.platrerie@bluewin.ch